

POUR TOUS LES ENFANTS DE 6 MOIS À 16 ANS*
HABITANT LA COMMUNE DE PLEUVEN
ET PRATIQUANT UN SPORT
OU UNE ACTIVITÉ ARTISTIQUE OU CULTURELLE
EN CLUB OU ASSOCIATION À L'ANNÉE

**25€ DE PARTICIPATION SOUS FORME
D'UN VIREMENT BANCAIRE
PAR LA MAIRIE**

COMMENT FAIRE ?

- 1. RETIRER UN FORMULAIRE
« COUPON SPORT CULTURE »
À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE
OU SUR LE SITE DE LA COMMUNE
WWW.PLEUVEN.FR**
- 2. REMPLIR LE FORMULAIRE
ET LE FAIRE COMPLÉTER
PAR L'ORGANISME SPORTIF OU
PAR L'ASSOCIATION CULTURELLE
(CACHET OBLIGATOIRE)**
- 3. RAPPORTER LE FORMULAIRE ET
UN RIB À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE**

*L'ENFANT DOIT AVOIR MOINS DE 16 ANS
AU DÉBUT DE L'ACTIVITÉ

DEMANDE DE COUPON SPORT CULTURE PLEUVEN 2023-2024

DEMANDEUR

NOM PRENOM :

ADRESSE :

TEL / PORTABLE :

EMAIL :

ENFANT

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

L'ENFANT DOIT AVOIR MOINS DE 16 ANS AU DÉBUT DE L'ACTIVITÉ

ASSOCIATION

ACTIVITÉ PRATIQUÉE :

ORGANISME :

ADRESSE :

TELEPHONE :

DATE D'INSCRIPTION :

COÛT DE L'ACTIVITÉ :

CACHET ET SIGNATURE :

SIGNATURE

Le demandeur certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

DATE :

SIGNATURE :

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT UN RIB
UNE DEMANDE PAR AN ET PAR ENFANT